



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25/02/2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 février 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1^{er} mars 2005

Question orale de Madame Jacqueline Lefebvre

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Amaury BREUILLE donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/02/2005

Information - C-20050000

INFORMATION DU MAIRE

Monsieur le Maire expose :

Conseil Municipal de NIORT

Niort, le 20 janvier 2005

GROUPE D'UNION RÉPUBLICAINE

Hôtel de Ville

79022 NIORT Cedex

☎ 05 49 78 75 42

*Question orale déposée le 20.1.2005
pour le Conseil Municipal le 25.2.2005*

La Conseillère Municipale,

QUESTION ORALE de Madame Jacqueline LEFEBVRE

Monsieur le Maire,

L'allocation municipale d'habitation a été votée en 2002 pour répondre à la suppression de l'abattement à la base de la taxe d'habitation. Elle n'a pas été mise en application ni en 2002, ni en 2003, ni en 2004.

Nous avons, à plusieurs reprises, alerté la majorité municipale sur le non-respect de ses engagements et sur la pression fiscale imposée à une population qui ne payait pas la taxe d'habitation ou dont celle-ci s'est trouvée par cette mesure majorée.

Nous réitérons notre demande d'inventaire de la suppression de l'abattement à la base, à savoir :

- * **Combien de foyers fiscaux ont été touchés sur les années 2002, 2003, 2004 ?**
- * **Quelle recette fiscale a été générée ?**
- * **Quel emploi en a-t-il été fait ?**

Je vous remercie de bien vouloir apporter des réponses précises à ces questions.